



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 16 octobre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Hommage à Samuel PATY

Samedi 16 octobre 2021

Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports,
Mesdames les ministres,
Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs,
Chère famille de Samuel Paty,

Seize octobre deux mille vingt. Cette date a, à tout jamais, marqué ma fonction de Premier ministre.

Elle a marqué la France entière, et avec elle, les valeurs les plus profondes de notre idéal démocratique et républicain.

Un professeur de notre école, notre école laïque, gratuite et obligatoire, c'est-à-dire pour tous, le bien le plus précieux de notre patrimoine commun, un professeur avait été frappé à mort dans les conditions les plus abjectes qui soient au nom de l'obscurantisme le plus barbare. Tout simplement parce qu'il remplissait sa mission dans un de ces collèges de France, reflet de la difficulté et des souffrances des temps présents, mais aussi creuset de tous les espoirs et tous les possibles.

Samuel Paty, le professeur Samuel Paty, rejoignait la triste liste des victimes du terrorisme islamiste et de la lâcheté humaine.

Parce qu'il faisait son travail de pédagogue et de passeur.

Quelques temps après lui, c'étaient trois innocentes victimes qui étaient odieusement tuées à Nice, parce qu'elles pratiquaient leur culte en toute liberté. Puis à Rambouillet, une fonctionnaire du commissariat de police, parce qu'elle accomplissait son devoir de dépositaire de l'autorité publique. Après tant d'autres, victimes d'un intégrisme sanglant.

Un an après, je veux d'abord saluer la mémoire de Samuel Paty et partager un peu, si vous m'y autorisez, chère famille, votre irréfragable chagrin. J'ai l'impression, depuis que je me suis rendu, avec le ministre de l'éducation nationale, auprès de la communauté éducative de Conflans-Sainte-Honorine, et surtout au fil, chère Madame Paty, cher Monsieur Paty, de nos échanges réguliers, de le connaître un peu. Assez en tout cas pour distinguer en lui ce pédagogue créatif et déterminé, habité par une forme de vocation apte à éveiller les consciences et à refuser que l'on ne baisse jamais les bras pour le bien des enfants.

Un enseignant parmi tant d'autres sans doute, mais en est-il finalement d'ordinaires dans nos sociétés si complexes, où la difficulté du métier d'éducateur n'a jamais été aussi forte qu'elle n'a été autant nécessaire ?

De celles et ceux qui apprennent chaque jour à leurs élèves à discerner et à cultiver en eux-mêmes cette part « qui fait de chacun de nous l'expression du monde », pour citer le grand Jean Giono.

Et voilà qu'un homme qui voulait faire son métier, un métier noble, exigeant et parfois ingrat, un homme qui n'aspirait qu'à transmettre les valeurs de liberté, de laïcité, de tolérance, de libre arbitre que nous ont léguées les Lumières et qui ont été conquises par tout un peuple au prix de combats si souvent ardents, voilà que pour ces motifs un serviteur de la République a été assassiné.

C'est pourquoi, mesdames et messieurs, rendre hommage à Samuel Paty, c'est rendre hommage à la République. Et rendre hommage à la République, et avec elle à nos libertés fondamentales dont elle est la garantie autant que la condition, c'est d'abord la défendre avec une inébranlable volonté.

Je veux, en ce jour particulier, le réaffirmer haut et fort devant vous : les institutions et le Gouvernement de la République luttent pied à pied, dans le

monde, en Europe, et à l'intérieur du territoire national contre le terrorisme islamiste, contre le terrorisme sous toutes ses formes.

Alors que nous avons déployé davantage les capacités d'intervention de nos services de renseignement, que nous avons, tout récemment encore, renforcé notre législation anti-terroriste, nous avons significativement accru ces derniers mois nos moyens de lutte contre la haine en ligne, dont nous ne savons que trop bien le rôle qu'elle a pu jouer dans l'assassinat de Samuel Paty.

Que nul ne doute un seul instant de la détermination de la Nation et de ses représentants à ne céder aucun centimètre aux ennemis de la République et à leur réserver les punitions et les rigueurs prévues par l'Etat de droit.

Il ne saurait y avoir d'autre issue à ces entreprises qui ont pour double objectif de porter atteinte à la vie humaine et aux valeurs qui fondent notre humanité.

Rendre hommage au Professeur Paty, je le dis ici à dessein au siège historique du ministère de l'Instruction publique, c'est aussi faire prospérer le projet républicain en ce qu'il est le plus prometteur rempart contre toutes les formes de barbaries, de rejet et de violence : le droit à l'éducation et à la formation, celui d'être intégré, de s'émanciper, de s'élever socialement, par ses mérites, son talent et son travail, celui de donner à tous et à chacun les mêmes chances et les mêmes atouts, celui d'accéder à la culture et au sport.

Plus que jamais, les politiques éducatives, de formation et d'intégration doivent rester au cœur de l'action gouvernementale.

Nous devons tous les jours rester fidèles à la mémoire de Samuel Paty, car avec sa mort, c'est une part de nous-même, c'est une part de l'idéal républicain, qui ont été pris pour cibles.

Nous devons tous les jours rester fidèles à la mémoire de Samuel Paty, en nous engageant à servir et à défendre, aux côtés de nos enseignants, ces valeurs fédératrices et plus modernes que jamais, ces valeurs inscrites au frontispice de nos écoles, ces valeurs qui ont pour nom : liberté, égalité, fraternité.

Vive la République.

Vive la France.